

## SANTÉ

### PROFESSIONS DE SANTÉ

MINISTÈRE DE LA SANTÉ  
ET DES SPORTS

#### **Arrêté du 14 avril 2009 portant nominations à la Commission nationale d'appel de qualification en chirurgie orthopédique et traumatologie**

NOR : SASH0930441A

La ministre de la santé et des sports,  
Vu le code de la santé publique ;  
Vu l'arrêté du 30 juin 2004 portant règlement de qualification des médecins ;  
Vu les propositions faites par le Conseil national de l'ordre des médecins le 17 mars 2009,

Arrête :

#### Article 1<sup>er</sup>

Sont nommés à la Commission nationale d'appel de qualification en chirurgie orthopédique et traumatologie, en qualité de représentants de l'ordre national des médecins :

#### *Suppléants*

Dr Jacques CATON ;  
Dr Philippe CHELIUS.

#### Article 2

Sont nommés à la Commission nationale d'appel de qualification en chirurgie orthopédique et traumatologie, en qualité de représentants de la Société française de chirurgie orthopédique et traumatologie :

#### *Titulaire*

Pr Laurent SEDEL.

#### *Suppléant*

Pr Yves CATONNE.

#### Article 3

La directrice de l'hospitalisation et de l'organisation des soins est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la santé.

Fait à Paris, le 14 avril 2009.

*La sous-directrice des ressources humaines  
du système de santé,*

E. QUILLET